

Toronto, le 9 mai 2013

Réaction d'un mathématicien "particulier" au projet de loi autorisant l'enseignement en anglais à l'Université, et à la récente tribune (lemonde.fr, 7 mai 2013) le soutenant.

Au "siècle dernier", traité avec mépris dans cette tribune, on apprenait le latin, le grec, on lisait Proust et Baudelaire, et cela n'empêchait pas de devenir scientifique, cela n'a pas empêché la France de collectionner les médailles Fields, attribuées à des oeuvres rédigées pour la plupart en français, et par des gens qui avaient aussi fait leurs humanités.

Le prix Abel 2013 a couronné une oeuvre entièrement écrite en français.

Sans doute les mathématiques sont-elles une discipline très "particulière". Et certaines de leurs sous-disciplines sont encore plus "particulières."

Le fait est qu'encore maintenant toutes les revues mathématiques de qualité mondiale continuent à accepter des travaux rédigés en français.

Tout travail de recherche vraiment profond finit par être reconnu quelle que soit la langue dans laquelle il est rédigé. Que des scientifiques "pragmatiques" se décident à publier leurs travaux uniquement en anglais pour "accélérer" la diffusion de leurs travaux, et obtenir des financements européens qu'on ne peut obtenir qu'en les demandant en globish, est une chose. Que la France fasse passer une loi qui va contribuer à la disparition non seulement de notre langue écrite mais aussi de toutes les autres langues écrites sauf l'anglais en est une autre.

Quelques rappels : au "siècle dernier" il y a eu au moins quatre grandes langues scientifiques, l'allemand, le français, l'anglais, le russe. Il est beaucoup plus facile d'apprendre les rudiments nécessaires à la lecture d'un article scientifique dans une langue étrangère disons de type indo-européen que de démontrer un théorème profond. Maintenant il n'y a plus qu'une langue. Quel progrès !

On m'objectera qu'il est ici "seulement" question de l'enseignement en anglais. Qui ne sait qu'un enseignement partiel en anglais engendrera de la part des étudiants étrangers la requête d'un enseignement total en anglais, de textes de référence uniquement en anglais ? On me rapporte le cas récent d'un étudiant suisse allemand refusant de préparer un exposé sur la base d'un article de mathématiques publié en français. Le professeur dut le lui traduire en anglais.

Passons sur l'hypocrisie de l'expression "enseignement en langue étrangère" dans la présentation du projet de loi et la façon détournée dont l'abandon de notre langue est caché dans le texte du projet lui-même (le mot "langue" n'y apparaît pas). La tribune qui vient d'être publiée dans le Monde n'a pas cette hypocrisie, il parle directement de l'anglais.

Que l'on soit obligé – et non que l'on "choisisse" comme l'écrivent les auteurs du texte – de parler anglais pour communiquer avec beaucoup de scientifiques est un fait. Tous les scientifiques y sont confrontés. Des séjours longs de nos étudiants dans des pays anglophones sont une nécessité, et ne sont pas en soi une mauvaise chose – s'ils ne suppriment pas complètement l'intérêt pour les pays non anglophones.

Qu'on me permette de douter du "respect du principe d'indépendance des enseignants-chercheurs". Quand le président d'une université obsédé par le classement de Shanghai exigera des enseignants qu'ils fassent leurs cours en anglais, aussi sur Proust, et que des primes sous une forme ou sous une autre, par exemple sous forme de réduction de service pour cours donnés en anglais – cela a déjà été évoqué – seront proposées, il faudra une grande noblesse d'âme pour invoquer le principe d'indépendance.

Je suis surpris que des scientifiques qui connaissent bien le milieu puissent écrire sans ciller que "la plupart des étudiants auront à coeur d'apprendre le français en suivant des cours de français". Voient-ils la situation de tous les jours, où ce qui importe à l'étudiant scientifique c'est de fabriquer sa thèse en un anglais quelconque, et d'en publier les résultats le plus vite possible – en anglais – pour avoir un poste ici ou ailleurs, et non de passer du temps à se demander quand on doit employer le subjonctif en français ? Mais foin du subjonctif, diront les pragmatiques.

Sait-on aussi que la socialisation espérée dans le cadre de la détente n'est pas toujours au rendez-vous pour les étudiants venant de pays lointains ? Priver ces étudiants des cours en français risque de ne leur laisser comme seul interlocuteur francophone que l'administration, à l'occasion de leurs prolongements de titres de séjour, ce qui ne leur laissera peut-être pas le meilleur souvenir de notre pays.

Non, cette loi ne favorisera pas la francophonie. Elle contribuera à la disparition à terme de notre langue, et aussi de toutes les langues autres que l'anglais, comme *langues écrites*. Au mieux, les étudiants mythiques dont on nous parle apprendront à prononcer quelques phrases pour communiquer avec les autochtones, disons au niveau où le Français moyen apprend quelques phrases d'italien quand il va en vacances. Cela leur permettra de passer commande au restaurant, pas de lire Proust ou Madame de La Fayette.

Car à partir du moment où nous aurons des flots d'étudiants "anglo"-phones écoutant des cours qui finiront pas être tous en anglais, ces étudiants parleront tout naturellement (mauvais ou bon) anglais entre eux. Ils n'iront pas au cinéma voir des films français, ils regarderont les films en anglais sur internet. Ils finiront un jour par parler uniquement en anglais quand ils feront leurs courses, et on leur répondra en anglais, car il faut être poli – ou tout au moins, il faut vendre. Ce n'est pas la situation en France en ce moment, mais il n'y a pas besoin d'aller loin en Europe pour observer ce genre de phénomène.

On ne peut qualifier que de paresse généralisée la situation présente, où les États dépensent des sommes fort conséquentes pour faire circuler les étudiants et les chercheurs entre les différents pays sans leur demander en contrepartie de faire un effort sérieux pour apprendre la langue d'un pays où ils vont séjourner de nombreuses années ou où ils vont, au cours de leur carrière, faire de nombreux séjours.

La question est : les "intérêts de la France" passent-ils par l'abandon à terme de sa langue ?

De quels intérêts s'agit-il d'ailleurs ? La satisfaction de ces intérêts, par notre pays comme d'ailleurs par tous les pays de la planète, n'exige-t-elle pas de remplacer toutes les langues écrites par une seule, l'anglais un peu simplifié ? On repense à cet empereur chinois de la dynastie Qin qui se débarrassa des langues parasites en faisant brûler les livres et en faisant exécuter les lettrés s'exprimant dans d'autres langues. L'intérêt supérieur de son pays l'exigeait.

Nous ne nous faisons pas d'illusion, la bataille est perdue. Cela fait beau temps que toute la physique s'écrit dans une "langue étrangère". En mathématiques, l'allemand a été petit à petit abandonné par nos collègues allemands après la seconde guerre mondiale, le russe a été abandonné peu de temps après la fin de l'URSS. Le français est en train d'être abandonné même dans les disciplines qui ont fait la gloire, ou pour employer le terme aujourd'hui obligatoire, "l'excellence" de la France. Un petit noyau résiste. Non sans succès quelquefois, lorsqu'il s'agit de dissuader des revues scientifiques de passer – pour des raisons "pragmatiques" – au tout anglais. Ou lorsque l'on parle, malgré tout, avec ses étudiants (étrangers) en français. Ou lorsqu'on fait des cours à l'étranger dans une langue autre que l'anglais.

Ce nivellement linguistique en sciences "dures" prépare le terrain pour les nivellements suivants. Même les rencontres de philosophes "continentaux", pour lesquels l'allemand et le français étaient les langues fondamentales, voient l'anglais s'imposer. À quand la maison d'édition n'acceptant de republier Proust qu'en traduction anglaise, pour attirer le public des pays émergents, et vendre plus ? Il faut être pragmatique.

C'est une expérience de tous les jours que quand on cède un peu de terrain face à l'envahissement de l'anglais, immédiatement, on nous demande de céder encore plus. Ce n'est pas que je n'aime pas l'anglais. Mais j'aime aussi l'allemand, le russe, le hindi, le hongrois. Et aussi le français.

Certains d'entre nous continueront envers et contre tous à faire quelques efforts pour empêcher l'appauvrissement intellectuel généralisé.

Jean-Louis Colliot-Thélène
Directeur de recherche au CNRS (Mathématiques)

Références :

Projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche, Mesure 20 du dossier de presse, Titre Ier, Chapitre Ier, article 2 du projet de loi.

Tribune "Facultés : les cours en anglais sont une chance et une réalité", parue en ligne sur lemonde.fr le 7 mai 2013, signée par F. Barré-Sinoussi, V. Berger, A. Fuchs, S. Haroche, A. Petit et C. Villani.